



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction de la santé et des affaires sociales
Route des Cliniques 17, 1701 Fribourg

Aux destinataires selon liste annexée

Direction de la santé et des affaires sociales DSAS
Direktion für Gesundheit und Soziales GSD

Route des Cliniques 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 29 04, F +41 26 305 29 09
www.fr.ch/dsas

Réf: SPS/MA/ca
T direct: +41 26 305 29 68
Courriel: sps@fr.ch

Fribourg, le 13 octobre 2017

Mise en consultation du règlement d'exécution de la loi sur les prestations médico-sociales (RPMS)

Mesdames, Messieurs,

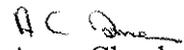
Dans sa séance du 9 octobre 2017, le Conseil d'Etat a autorisé la Direction de la santé et des affaires sociales (DSAS) à mettre en consultation le règlement d'exécution de la loi sur les prestations médico-sociales. Ce document est accompagné d'un rapport explicatif.

Votre prise de position :

Nous vous saurions gré de bien vouloir nous transmettre votre prise de position si possible au moyen du formulaire ci-joint d'ici au **13 décembre 2017**, à l'adresse suivante : Service de la prévoyance sociale, Mme Christine Kolly, Rte des Cliniques 17, 1701 Fribourg, christine.kolly@fr.ch. **Une prolongation du délai ne sera malheureusement pas possible.**

Tous les documents concernant cette consultation sont à disposition sur le site internet de la DSAS (www.fr.ch/dsas).

En vous remerciant d'ores et déjà de votre précieuse collaboration, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.


Anne-Claude Demierre
Conseillère d'Etat

Annexes

—
Liste des destinataires de la consultation
Règlement d'exécution de la loi sur les prestations médico-sociales (RPMS)
Rapport explicatif
Formulaire de réponses

—
Direction de la santé et des affaires sociales **DSAS**
Direktion für Gesundheit und Soziales **GSD**